

**D'après IREM de Montpellier 2014-2015**  
**Résolution Collaborative de Problèmes (ResCo)**

Eva, une cultivatrice, a laissé l'entreprise Greenergie construire un parc d'éoliennes régulièrement disposées sur ses terres.

L'entreprise Greenergie a accepté qu'Eva exploite une éolienne du parc et qu'elle cultive un champ rectangulaire ne contenant que cette seule éolienne.

Quelle est l'aire maximale du champ à cultiver d'Eva ?